



## **Corporation Jean-Paul Morin (CJPM)** (Fondée en 2000)

### **Mission**

La mission de la Corporation Jean-Paul Morin est de créer l'espace permettant de rétablir les liens humains, sociaux et spirituels, là où il y a eu offenses ou délits.

Cette mission s'incarne par l'action de la communauté fondée sur le respect et la dignité de chaque personne, particulièrement de la personne blessée.

Ce rétablissement des liens exige la volonté de regarder ses propres erreurs et le désir profond de panser et de penser la société.

### **Relation/ Inclusion / Prévention**

Le fondement de la Corporation Jean-Paul Morin *s'appuie sur sa propre définition* de la justice réparatrice visant la qualité des rapports humains et l'inclusion dans un réseau de relation.

### **Il se définit comme suit :**

Le fondement de la mission de la Corporation Jean-Paul Morin est l'espace créé permettant de rétablir les liens humains, sociaux et spirituels là où il y a eu offenses ou délits. Il s'incarne par l'action d'une communauté fondée sur le respect et la dignité de chaque personne particulièrement de la personne blessée. Ce rétablissement des liens s'actualise dans des démarches de prévention, de conscientisation, d'éducation, de représentation, de réparation avec comme toile de fond le désir profond de penser/panser la société.

### **Les objectifs généraux et spécifiques**

La Corporation Jean-Paul Morin est un organisme à but non lucratif fondé en octobre 2000. Selon la Charte, nos objectifs se formulent ainsi :

- Soutenir en réinsertion sociale des détenus, des ex-détenus, ainsi que l'accompagnement de leurs familles et de leurs proches.
- Sensibiliser la société à l'accueil et au respect des marginaux.
- Promouvoir la Justice réparatrice.
- Accroître la responsabilisation, la prise en charge et l'autonomie du délinquant.
- Diminuer les risques de récidive.

### **Valeurs fondamentales**

- La dignité et le caractère sacré de tout être humain.
- Respect, authenticité et transparence dans les relations.
- Le soutien, la compassion et l'éducation afin que le délinquant puisse tendre vers la conscientisation, l'autonomie, la responsabilisation et la réparation.

## Les services offerts

- **Atelier de justice réparatrice pour détenus et libérés.** Cet atelier se veut une démarche de 8 à 10 rencontres avec des offenseurs (détenus ou libérés) et des membres de la communauté (bénévoles). La démarche permet au participant de prendre conscience de l'impact du délit et de l'incarcération dans sa vie personnelle, dans celle de ses proches et dans celle de ses victimes.  
Le spécifique de cet atelier réside dans le fait que les participants s'inscrivent sur une base libre et volontaire et n'obtiennent aucun gain au niveau de leur plan correctionnel. Les gains se situent sur le plan humain. Nous avons toujours une grande liste d'attente. Comme ce ne sont pas des ateliers imposés, leur motivation est sincère et intrinsèque. Cette démarche se fait en groupe et aussi en individuel.
- **Groupe de partage mensuel en collectivité Diorao.** Groupe mensuel composé de 10 détenus escortés, de libérés, de bénévoles formés et encadrés, de la coordonnatrice et des aumôniers qui se retrouvent afin d'échanger sur des sujets à caractère psycho spirituels. Ce perfectionnement personnel permet, aux détenus qui s'apprentent à faire un retour dans la collectivité, de reprendre contact graduellement avec la communauté et de mettre en pratique les habiletés acquises dans les programmes institutionnels. Ils développent par la même occasion leurs valeurs prosociales ainsi qu'un réseau d'appartenance, d'entraide et de soutien.
- **Assistance et soutien.** Des libérés sont accompagnés dans la collectivité après leur libération, certains depuis quelques mois et d'autres depuis quelques années. Les rencontres sont généralement hebdomadaires et peuvent aussi être mensuelles selon les besoins. Entre les rencontres, les bénévoles se rendent disponibles via des appels téléphoniques.  
Nous offrons support dans ces différents champs d'action : dépannages occasionnels et référence à des ressources spécifiques, déplacements, soutien lors de ruptures amoureuses ou difficultés relationnelles, soutien pour la prévention de la récidive dans le cycle d'offense ou de toxicomanie.
- **Atelier « Le Tremplin » démarche en justice réparatrice :** à l'intention des familles de détenus, axé sur la résilience visant l'affirmation et la reprise de pouvoir sur leur vie.
- **Atelier « Le Phare » démarche sur les relations affectives :** visant à clarifier les différents types de relations interpersonnelles ainsi que leurs dysfonctionnements.
- **Célébration dans la collectivité :** célébration eucharistique mensuelle dans la collectivité sous forme de partage de la Parole. Cette rencontre est composée de détenus escortés provenant de pénitenciers à sécurité minimum, de libérés, de membres de la communauté (bénévoles formés et accrédités). Suivi d'un dîner communautaire en collaboration avec la Maison Orléans à Montréal.
- **Kiosques d'informations, causeries et conférences.**
- **Présence en milieu carcéral.**
- **Formation, perfectionnement et ressourcement des bénévoles.**

**Nos collaborateurs :**

- L'Aumônerie communautaire de Montréal.
- Le Café le Signet.
- Le Centre de service de justice réparatrice.
- Les Cercles de soutiens et responsabilités du Québec.
- La Maison Orléans.
- L'Association des services de réhabilitations sociale du Québec.
- La Société des Missions-Étrangères à Laval.
- Communauté St-Albert-Le-Grand de Montréal.